



INFLATION DE 4%

D'ICI L'AUTOMNE PROCHAIN.



Lors des dernières négociations annuelles obligatoires sur les salaires (NAO) basées sur une inflation d'environ 1,1%, **UNSA MOBILITÉ** a défendu une indexation des salaires sur le taux d'inflation.



UNSA MOBILITÉ a refusé d'apposer sa signature pour des propositions salariales ne tenant pas compte d'une réalité de pouvoir d'achat qui remonte du terrain.



Défendant lors de cette réunion de négociations la possibilité de revenir en cours d'année autour de la table des discussions avec le déclenchement d'une clause de revoyure, **UNSA MOBILITÉ** demande à la Direction de respecter cette clause.

4% = **4%**
D'INFLATION **DE HAUSSE DE SALAIRES**

JUSTICE!

AVEC UNSA MOBILITÉ DES ENGAGEMENTS CLAIRS POUR DES RÉSULTATS CONCRETS



DÉFENDRE
VOS DROITS



ÊTRE À VOS CÔTÉS
SUR LE TERRAIN



OBTENIR
DES RÉSULTATS

UNSA MOBILITÉ, LE SYNDICALISME UTILE ET COMBATIF !